



Bagnolet, le 4 juin 2010

21 Rue Jules Ferry
93177 Bagnolet Cedex
☎ 01.48.18.88.29 📠 01.48.18.88.95
uff@unsa.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec l'[UNSA Fonction Publique](#), défendons les « six mois » le 24 juin prochain !

L'[UNSA Fonction Publique](#) a été reçue, vendredi 4 juin 2010, par le Cabinet d'Eric Woerth au sujet de la réforme des retraites.

Les thèmes évoqués correspondaient à ceux déjà abordés précédemment : les constats effectués d'une augmentation continue du coût des pensions dans le budget de l'Etat, le nombre de départs anticipés en retraite, en particulier les parents de 3 enfants, la question sensible « du minimum garanti » et celle des reversions attribuées au conjoint de fonctionnaire décédé.

A cela s'ajoutait, pour la première fois, une simulation des plus provocatrices, proposant de faire évoluer le mode de calcul actuel de la pension des fonctionnaires, fondée sur les six derniers mois, à un calcul portant sur plusieurs années.

Une telle option est totalement inacceptable pour l'[UNSA Fonction Publique](#), car elle entraînerait de fait une dégradation sensible du montant des pensions dont les femmes seraient les premières victimes une fois de plus.

L'[UNSA Fonction Publique](#) a rappelé avec la plus extrême fermeté son attachement à la conception républicaine d'une fonction publique de carrière statutaire, indissociable de la règle des six mois.

Elle a souligné non moins fermement que les deux systèmes public et privé obéissent à des principes et à des modalités différentes : la pension civile, fondée sur le grade et donc l'indice, ne prend pas en compte les régimes indemnitaires comme c'est le cas pour les retraites de base et complémentaires des salariés du privé.

L'[UNSA Fonction Publique](#) appelle en conséquence les fonctionnaires à répondre à la provocation en se mobilisant massivement le 24 juin prochain.

Elisabeth DAVID
Secrétaire Générale